Communiqué de presse

2 JUILLET 2024 | **MOBILITÉS**

Sartrouville : l'Agglo réalise une piste cyclable quai Brunel

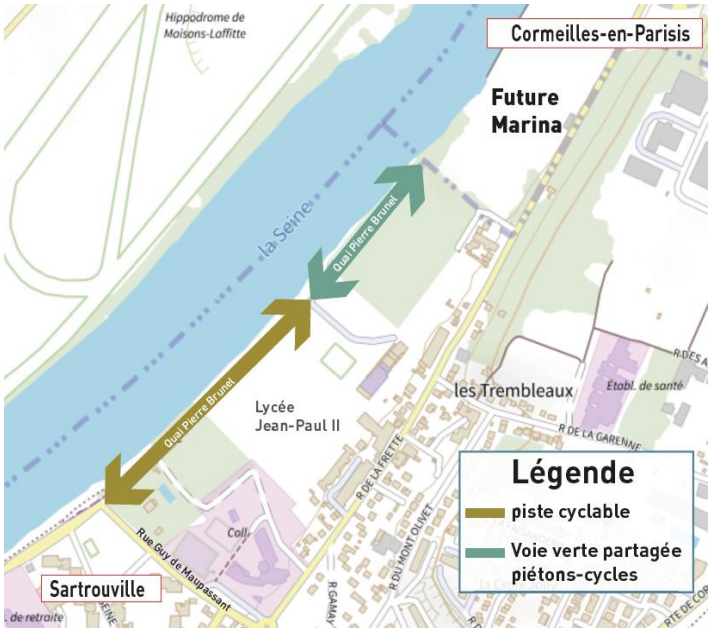

Dans le cadre du Plan Vélo 2019-2026, l'Agglo réalise un aménagement cyclable sécurisé sur le quai Pierre Brunel à Sartrouville.

L'objectif : assurer une continuité avec la piste cyclable bidirectionnelle déjà existante sur les quais de Seine jusqu'à Cormeilles-en-Parisis, en lien avec l'aménagement de la future Marina Seine Parisii. Ce nouveau tronçon sécurisé sera également intégré aux itinéraires de la Véloroute et du Réseau Vélo Île-de-France.

Cet aménagement de 0,6 km prévoit :

- sur le quai Brunel, une piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de large sur une distance d'environ 400 m, de la rue Guy de Maupassant jusqu'à la voie d'accès au lycée Jean-Paul II, permettant ainsi de sécuriser la desserte de ce dernier ;
- une voie verte piétons-cycles de 3,50 m de large sur une distance de 200 m, sur le terrain en friche situé entre la voie d'accès au lycée Jean-Paul II et la future Marina Seine Parisii, en limite communale avec Cormeilles-en-Parisis.

Tout au long du chantier, une attention particulière sera portée au respect de l'environnement des berges de Seine sur ce secteur, et notamment au **maintien des arbres existants**.

Calendrier prévisionnel

Les travaux ont démarré le 3 juin, pour une durée de 3 mois.

Impact sur la circulation

Jusqu'au 8 juillet, les travaux seront concentrés sur le terrain en friche et n'auront donc aucun impact sur la circulation des véhicules.

Du 8 juillet au 30 août, la circulation sur le quai Pierre Brunel s'effectuera en demi-chaussée. Le quai pourra être occasionnellement fermé à la circulation et le stationnement y sera interdit. L'accès riverain sera maintenu.

Coût du projet

Le montant des travaux est estimé à 470 000 € TTC, financés à 80 % par la CASGBS et à 20 % par la Région Île-de-France.